



Commerce extérieur

2^e trimestre 2024

TABLEAU DE BORD

Au 2^e trimestre 2024, les échanges commerciaux diminuent de 30 % en glissement annuel, à l'importation comme à l'exportation.

Les troubles à l'ordre public sans précédent qui éclatent en Nouvelle-Calédonie le 13 mai 2024 viennent se superposer à la crise du nickel (**voir encadré**) et impactent lourdement les échanges commerciaux du second trimestre. Ainsi, après un mois d'avril stable en glissement annuel pour les importations et en hausse de 46 % pour les exportations, mai et juin enregistrent des baisses en valeur de plus de 40 % à l'import et de 60 % en export.

En cumul de janvier à juin, les importations qui avaient atteint des sommets depuis deux ans retrouvent en 2024 un niveau proche de celui des deux années d'avant Covid. Les exportations, quant à elles, continuent leur recul amorcé l'année passée à la même période.

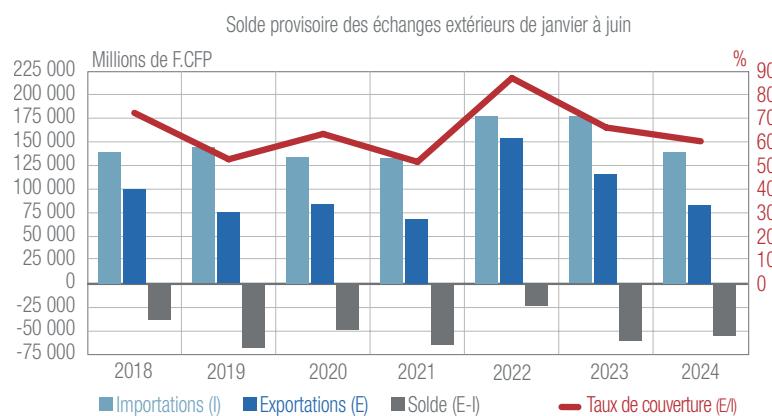
Des exactions qui se superposent à une crise antérieure dans la filière nickel

Les métallurgistes, déjà en situation financière difficile, voient leur activité se dégrader fortement. En effet, la production de l'usine KNS est à l'arrêt depuis l'annonce par l'industriel Glencore, en février, de sa volonté de se retirer de son partenariat avec la SMSP. En avril, la SLN n'obtient pas le renouvellement de ses autorisations d'exploitation minière de neuf sites en province Nord et subit des blocages qui interrompent l'approvisionnement de l'usine. Enfin, à la suite des exactions survenues en mai, Prony Resources prend des mesures de sécurité sur son site de l'usine du Sud qui conduisent à l'arrêt de la production. Le ralentissement de l'activité a des répercussions sur les exportations qui pâtissent également de cours mondiaux en baisse par rapport à 2023.

BALANCE COMMERCIALE

En cumul, de janvier à juin, le **taux de couverture** perd 5,8 points par rapport au 1^{er} semestre 2023. Le déficit commercial s'établit à 55,8 milliards de F.CFP.

● **Au 2^e trimestre 2024, les échanges sont marqués par une chute brutale de la valeur des importations par rapport aux deux années précédentes**



Sources : DRD-NC - Isee - Données provisoires

● Solde des échanges extérieurs en cumul de janvier à juin

	2023	2024	Variation 2023/2024
Importations (I)	177 066	139 194	-21,4
Exportations (E)	116 337	83 423	-28,3
Solde (E-I)	-60 730	-55 771	8,2
Taux de couverture (E/I)	65,7	59,9	-5,8

Sources : DRD-NC - Isee - Données provisoires

Unités : million de F.CFP ; % ; point

EXPORTATIONS

Au 2^e trimestre 2024, les ventes des produits du nickel diminuent de 30 % et entraînent une baisse dans les mêmes proportions sur la valeur totale des exportations (-30 % en glissement annuel pour s'établir à 35 milliards de F.CFP).

L'arrêt d'activité de l'usine du Sud entraîne une chute de 35 % des volumes exportés de **NHC** sur un an et de 37 % du montant correspondant, aucune livraison n'ayant pu être effectuée en juin. Par rapport à 2023, les ventes de **ferronickel** sont dépréciées, avec une diminution en valeur (-19 %) bien supérieure à celle en volume (-5 %). Les dernières livraisons de l'entreprise Koniambo Nickel ayant eu lieu en avril, la SLN devient à partir du mois de mai le seul exportateur de ferronickel, avec toutefois une activité très réduite au mois de mai. Selon la même tendance, les ventes de **minérais** reculent plus fortement en valeur (-40 %), qu'en volume (-26 %).

S'agissant des **produits de la mer**, les ventes de crevettes sont ralenties notamment, du fait d'une interruption d'activité liée aux événements du mois de mai. À l'inverse, les exportations de thons (+11 %) et des autres produits de la mer sont en hausse.

Les exportations d'**autres produits** sont en recul, du fait notamment d'achats particulièrement conséquents de matériel industriel et d'engins à moteur en 2023.

● Au 2^e trimestre 2024, les exportations diminuent de près d'un tiers

Exportations par grand poste de marchandises	2 ^e trimestre				Cumul depuis janvier			
	2023	2024	Écart	Variation*	2023	2024	Écart	Variation*
Produits de l'activité du nickel	46 780	32 882	-13 898	-29,7%	108 508	77 079	-31 430	-29,0%
Mineraï	9 992	5 983	-4 009	-40,1%	22 502	12 838	-9 664	-42,9%
Mattes	-	-	-	-	-	-	-	-
Ferronickels	21 274	17 193	-4 081	-19,2%	54 194	41 382	-12 812	-23,6%
NiO	0	-	- 0	-100,0%	0	-	- 0	-100,0%
NHC	15 511	9 701	-5 811	-37,5%	31 810	22 783	-9 027	-28,4%
CoCO3	-	-	-	-	0	67	67	NS
Autres produits et résidus	2	4	2	-	2	8	6	253,2%
Produits de la mer et de l'aquaculture	713	562	-150	-21,1%	984	846	-138	-14,0%
Thons	21	24	2	11,3%	42	96	54	127,2%
Crevettes	677	537	-141	-20,8%	917	727	-190	-20,7%
Holothuries (hors farines)	5	-	-5	-100,0%	12	13	0	3,0%
Coquilles de trocas	8	-	-8	-100,0%	8	9	0	1,9%
Autres produits	1	2	1	253,1%	4	2	-2	-42,2%
Produits de la terre et de l'élevage	17	4	-13	-76,2%	24	21	-3	-13,0%
Produits du règne animal ou végétal, vivants	7	4	-3	-46,1%	13	8	-5	-41,8%
Huiles essentielles	113	108	-5	-4,0%	278	249	-29	-10,5%
Autres	1 880	1 317	-563	-30,0%	6 529	5 221	-1 308	-20,0%
Total	49 509	34 877	-14 632	-29,6%	116 337	83 423	-32 914	-28,3%

*En glissement annuel

Le tableau présente les résultats arrondis au million. Les variations sont, elles, calculées sur les valeurs exactes.

Sources : DRD-NC - Isee - Données provisoires

Unités : million de F.CFP, %

NS : Non significatif

IMPORTATIONS

Au 2^e trimestre, le montant des importations s'élève à 57 milliards de F.CFP, soit une diminution de 30 % par rapport à 2023.

Les achats baissent dans toutes les familles de produits.

La première impactée concerne la livraison de **machines industrielles** et de **moyens de transport** (-42 %). La valeur des importations de véhicules routiers (véhicules de tourisme, automobiles...) est en baisse du fait de commandes deux fois plus faibles qu'en 2023 à la même période.

Les **combustibles minéraux** contribuent également fortement à réduire la facture des importations (-37 %), avec des quantités de carburant importées inférieures à celles de 2023. Les achats de charbon pulvérisé et le coke, utilisés en grande partie dans les centrales thermiques et les fours de la métallurgie, chutent de 70 %.

L'importation de **produits manufacturés de base** décline de plus d'un tiers. Il s'agit particulièrement de pneumatiques (-44 %), de matériaux de construction (-55 %) comme les briques, et de produits en fer ou en aciers (fonte, lingot, produits laminés).

Outre ces postes les plus impactants, la facture des autres catégories de produits diminue de 6 % à 35 %. S'agissant des **produits alimentaires**, les baisses portent sur les préparations et les produits frais ou congelés (viande, poisson, légumes et fruits).

● Le 2^e trimestre 2024 enregistre une baisse généralisée des importations

Importations par grand poste de marchandises	2 ^e trimestre				Cumul depuis janvier			
	2023	2024	Écart	Variation*	2023	2024	Écart	Variation*
Alimentation et animaux vivants	10 582	9 596	-985	-9,3%	21 617	20 176	-1 441	-6,7%
Boissons et tabac	1 263	1 026	-237	-18,8%	2 500	2 158	-342	-13,7%
Matières brutes non comestibles, sauf combustibles et carburants	2 573	1 658	-914	-35,5%	5 144	3 700	-1 444	-28,1%
Combustibles minéraux, etc.	17 815	11 277	-6 538	-36,7%	51 273	28 695	-22 578	-44,0%
Huiles et graisses animales et végétales	254	221	-33	-13,0%	558	422	-135	-24,3%
Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.	7 561	7 080	-482	-6,4%	15 267	14 255	-1 012	-6,6%
Produits manufacturés de base	9 546	6 167	-3 380	-35,4%	18 428	14 182	-4 246	-23,0%
Machines, matériel de transport	23 827	13 867	-9 960	-41,8%	47 134	42 648	-4 487	-9,5%
Articles manufacturés divers	7 444	5 794	-1 650	-22,2%	14 701	12 499	-2 202	-15,0%
Marchandises non classées ailleurs	3	1	-2	-62,5%	8	7	-1	-11,9%
Réservé	215	176	-40	-18,4%	437	453	16	3,7%
Total	81 083	56 863	- 24 220	-29,9%	177 066	139 194	-37 872	-21,4%

*En glissement annuel

Le tableau présente les résultats arrondis au million. Les variations sont, elles, calculées sur les valeurs exactes.

Sources : DRD-NC - Isee - Données provisoires

Unités : million de F.CFP, %

Source

Les statistiques du commerce international de marchandises (SCIM) sont produites par l'Isee à partir des déclarations en douane faites par les opérateurs. Ces déclarations sont effectuées via le système de dédouanement *Sydonia World* déployé en Nouvelle-Calédonie par la Direction Régionale des Douanes depuis janvier 2022. L'ensemble du traitement statistique mis en œuvre par l'Isee a été revu en conséquence. Pour faciliter l'analyse, l'Isee utilise depuis de nouvelles nomenclatures de diffusion :

À l'**importation**, chaque marchandise déclarée en douane est codifiée selon la nomenclature internationale des marchandises du *Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises* (SH). Les statistiques déclinées selon cette nomenclature sont disponibles sur le site www.isee.nc. Dans cette publication, les statistiques sont présentées selon la *Classification type pour le commerce international* (CTCI), qui propose des catégories de produits mieux adaptées aux besoins de l'analyse économique : les produits y sont classés en fonction de leur degré d'élaboration, de la nature de la marchandise et des matières utilisées pour la produire, et d'autres facteurs. L'Isee se conforme en cela aux recommandations internationales.

À l'**exportation**, les statistiques sont présentées selon une classification propre, développée par l'Isee pour permettre de mieux rendre compte de la réalité de la structure des exportations calédoniennes. Les exportations de nickel font l'objet d'une déclaration provisoire qui doit être régularisée dans un délai maximum de 6 mois. Les données d'exportations de l'année N sont réputées définitives au mois de juillet de l'année suivante. Entretemps, elles peuvent être rectifiées à la marge au fil des mois. Toutefois, la douane dispose d'un droit de rectification pendant un délai de 5 ans. Les données publiées peuvent être rectifiées en conséquence.

Diffusion

Les données brutes mensuelles sont disponibles sous forme de séries chronologiques sur le site internet de l'Isee, dans la deuxième quinzaine du mois qui suit. En parallèle, l'Isee publie chaque trimestre un tableau de bord synthétique des résultats de la période écoulée. La synthèse annuelle analyse les résultats de l'année N dès lors qu'ils ont été rendus définitifs. Elle est généralement publiée en août de l'année N+1.